



Compte rendu de mandat des représentants CGT Finances au CDAS du 13 septembre 2021

Représentants de l'Administration :

Mme GOUBERT, DDFiP, Présidente

Représentants des personnels :

Mme. FRIAA, titulaire CGT Finances Publiques

Mme LAROUSSINIE, Solidaires (titulaire)

Mme MAYADE, Solidaires (titulaire)

Mme BOURGADE, FO (titulaire)

M. DEJOU, FO (titulaire)

Délégation de l'Action Sociale :

Mme BENOIT, déléguée départementale

Mme BENOIT assure le secrétariat, et FO assure le secrétaire adjoint. Ouverture de la séance à 14h00.

1-/Approbation du procès verbal de la réunion du 12 octobre 2020.

Le P.V. est approuvé à l'unanimité.

2/ règlement intérieur : dispositions relatives à l'adaptation des modalités du dialogue social en période de crise sanitaire. (pour information)

Pour permettre le dialogue social de s'exercer durant la période d'état d'urgence sanitaire, l'ordonnance n° 2014-1329 du 6 novembre 2014 réaffirme la réunion à distance à l'initiative de la personne qui préside selon 3 modalités : conférence téléphonique, visioconférence ou procédure écrite dématérialisée.

Dans tous les cas, les spécificités d'une réunion à distance sont régies par les modalités du règlement intérieur global.

3/Présentation de la note d'orientations 2021

Le montant des crédits dédiés à la politique ministérielle d'action sociale s'établit à 109 M€, et la part dédiée aux crédits d'action locale (CAL) à 4,8 M€. Cette dotation est établie en tenant compte des effectifs (actifs, retraités, et enfants) dans chaque département avec un montant plancher de 16 000 €.

Depuis le CNAS du 5 octobre 2020, l'action sociale est soumise à un vaste chantier de rénovation décliné en quatre sous-groupes:

- fédérer la gouvernance des opérateurs associatifs (EPAF, AGRAF, ALPAF , La Coopérative, Place des Arts et le club sportif de Bercy)
- mettre en adéquation les prestations sociales avec la demande des agents,
- faire évoluer le parc des résidences de vacances gérées par EPAF,
- améliorer le réseau de l'action sociale et mieux le structurer à tous les niveaux nationaux et locaux.

Au CNAS du 7 juillet dernier, il a été proposé de conserver 9 sites de centres de vacances (sur 23 au total), sites qui couvrent les principales destinations touristiques :

- 2 en méditerranée : Vendres et Agay ,
- 1 en Atlantique : La Baule ,
- 3 en montagne : St Lary, Prémanon et Gérardmer,
- 1 en outre-mer:La Saline
- 2 sites de colonies de vacances : Leucate et Mimizan.

4/Actualités du Secrétariat Général

- Mise en place d'une aide au 1^{er} juillet 2021 pour le logement d'un enfant étudiant âgé de 16 à 26 ans durant l'année scolaire. Cette aide est allouée sous conditions de ressources, que l'enfant soit fiscalement à charge de l'agent, et s'élève à 400 €.
- Prolongation du relèvement du plafond journalier des titres restaurant jusqu'au 28 février 2022 passant de 38 € au lieu de 19€, uniquement dans les restaurants ;
les titres restaurant millésimés 2020 ont été changés automatiquement jusqu'au 31 août 2021 .
- Mise en place par EPAF de colonies sur les vacances à la Toussaint (31 séjours pour les enfants âgés de 4 à 17 ans).Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 14 septembre.

5/ Crédits d'actions locales (CAL) 2020

Budget disponible = 15 040 €.

L'ensemble des actions proposées au cours du premier semestre (match ASM, journée Padirac Rocamadour pour les actifs, Musée Michelin et Puy de Dôme pour les retraités) n'ont pas pu se dérouler en raison de la période d'urgence sanitaire .

Idem pour la journée libre à Sarlat (prévue le 12/09/2020) et le week-end libre à Paris (05 et 06/12/2020).

Toutes ces actions seront proposées pour l'année 2022.

Seules trois actions plus estivales en faveur des actifs ont pu se dérouler : Vol découverte (44 participations enfants et adultes), activités au Lioran (55 personnes) et Vélorail en Cézallier (9 bons utilisés)

L'Arbre de Noël n'ayant pu être organisé compte tenu des conditions sanitaires, a été remplacé par la distribution d'e-cartes Kado de 45 € pour 131 enfants, et d'e-carte Kado de 25 € pour les 244 agents actifs.

Si certains d'entre vous n'ont toujours pas utilisé ces e-carte Kado ou ne se sont pas connectés au site ne tardez pas ,la date butoir de validité est proche.

L'utilisation du budget est voté à l'unanimité.

Hors CAL :

Au niveau de la restauration collective il est à noter que le restaurant « La Fontaine » est désormais conventionné comme le restaurant Groupama.

Cette convention en remplacement de celle avec le « Celtic Tavern » ne concerne que les agents de la DDCSPP .

Au niveau des aides et prêts même si les demandes d'aides et prêts ALPAF pour le logement se font désormais directement en ligne sur le site de l'ALPAF (12 collègues bénéficiaires en 2020), la déléguée continue d'apporter au besoin informations et aide pour l'élaboration des demandes.

Au niveau des prestations interministérielles, seuls 2 collègues ont bénéficié de la subvention interministérielle pour séjours d'enfants en 2020.

La CGT tient à rappeler que cette aide fonctionne aussi pour l'accueil en centre de loisirs pendant les vacances scolaires.

6-/Crédits d'Action Sociale 2021

La situation sanitaire liée au Covid, a bouleversé la mise en place des actions 2020 annulées, initialement reportées en 2021.

Trois actions alternatives ont été proposées au premier semestre :

- action solidaire envers les étudiants nés entre 1996 et 2002 (27 jeunes ont pu bénéficier d'un bon cadeau d'une valeur de 30 €)
- mise en place d'un chèque Kadodrive d'une valeur de 40€ pour les enfants nés entre le 1^{er} janvier 2001 et 31 décembre 2006 (22 bénéficiaires)
- mise en place d'ateliers culinaires « Bruit de K'sseroles(9 personnes)

Pour le deuxième semestre il a été validé le Karting à Pers , action qui fera l'objet dans les jours prochains d'une information auprès des agents.

ARBRE DE NOËL 2021 :

Ne pouvant se dérouler dans la salle de la Vidalie, en raison de la mise en place de règles sanitaires strictes, (pass sanitaire ...), une autre manifestation est envisagée par la déléguée et les membres du CDAS.

Une étude de faisabilité est en cours.

Toutefois :

- l'octroi d'un chèque cadeau de 40 € par enfant de 0 à 17 ans est maintenu ;
- la distribution d'un ballotin de friandise pour les enfants est maintenue ;

Utilisation des crédits restants :

Les retraités n'ayant quasiment pas pu bénéficier des CAL 2020, la part des actions « retraités » dans les CAL 2021 est augmentée. La déléguée envisage de mettre en place un repas convivial en fin d'année pour les retraités sur les trois sites du département.

Une prochaine séance du CDAS est prévue le 16 novembre 2021 .

Sans autre question diverse, la séance est levée à 15h35

La mandaté CGT Finances : Sylvie Friaa
N'hésitez pas à nous solliciter pour toute question ou précisions !